

POUR UN PLAN DE RELANCE DE LA CULTURE

Monsieur le Président de la République,

Lors de votre intervention du 6 mai dernier, vous avez évoqué le besoin et l'opportunité de « réinventer » la culture. Vos déclarations rencontrent sur ce point l'engagement d'Altair Thinktank. Nous pensons que, dans une société très divisée, la culture est un enjeu majeur de cohésion nationale.

Pour répondre aux défis de la Culture, deux temps doivent se conjuguer :

- L'immédiateté qui est celui de la survie du tissu culturel.
- Le long terme qui est celui de l'investissement, face à l'intense compétition internationale, pour la maîtrise des nouvelles technologies culturelles.

Conjuguer ces temps oblige à une profonde remise en cause de l'existant, autant sur les objectifs de fond que sur les dispositifs d'intervention publique. Une nouvelle dynamique, c'est d'abord une énergie nouvelle. Depuis plus de 20 ans le budget du ministère de la Culture se contracte irrémédiablement. Pour rendre enfin aux politiques publiques de la culture toutes leurs forces, nous militons pour un véritable New Deal Culturel entre les institutions publiques et l'ensemble des acteurs de la vie culturelle. Enfin, les 1% du budget de l'Etat consacré aux politiques culturelles publiques doivent être sanctuarisés.

Comment renouer les liens entre la culture et le quotidien ? Comment contenir la prédation des géants des industries culturelles et le formatage des esprits ? Comment connecter entre elles les énergies novatrices qui s'expriment sous les formes les plus variées ?

Voici donc des propositions concrètes qui veulent répondre à l'urgence culturelle que vous avez exprimée :

1. Mettre en place un calendrier précis de réouverture des cinémas, théâtres, salles de spectacle très rapidement ; en concertation étroite avec les différents secteurs de la culture.

A l'instar de nos voisins allemands, nous devons permettre à chaque secteur culturel en concertation avec les partenaires publics locaux de pouvoir proposer des calendriers locaux de réouverture des lieux culturels en respectant tous les impératifs sanitaires et notamment les gestes barrières. Nous pourrions compter sur la civilité et la responsabilité de chacun. (Protocole à définir: masques obligatoires et écart d'un siège sur deux)

2. Reconstruire les statuts sociaux des acteurs du milieu culturel afin de lutter contre les inégalités.

Comme en témoignent les différentes tribunes parues dans la presse, il reste en France de nombreux acteurs du milieu de la culture qui sont fragiles et en situation de précarité. Il est donc essentiel d'évaluer, réinventer et concevoir des statuts adaptés pour tous les intervenants du secteur pour enfin en finir avec les inégalités sociales et économiques. La crise sanitaire a révélé le besoin d'harmonisation des multiples guichets d'aides existants à l'adresse des acteurs de la culture. Il faut apporter des solutions concrètes aux problématiques de l'emploi, de la rémunération, du régime des retraites, des mesures fiscales adaptées aux réalités de leurs professions.

3. Adapter les tarifs postaux qui doivent être aussi favorables au livre qu'à la presse.

Aujourd'hui, seules les grandes plateformes (Amazon) de vente en ligne, accèdent à des tarifs négociés avec la Poste, qui leur permet d'expédier des livres pour 0,01 € quand libraires et éditeurs payent le prix fort de l'expédition sur le territoire français. Il faut en finir avec cette inégalité.

4. Inventer un financement de la Culture solidaire, au niveau national et européen.

- Intégrer le risque sanitaire comme aléas à assurer.
- Réduire la taxe à l'acquisition d'une œuvre d'art d'un artiste français vivant sans limite d'âge.
- Accompagner les recommandations du Parlement Européen dans le doublement du financement Créative Europe.
- Avancer fortement sur les sujets des ports francs et de la taxation des GAFAM.

5. Reconnecter la culture et les territoires.

- Développer l'offre culturelle locale, un besoin rendu criant par le confinement. L'Etat doit avoir un rôle déterminant dans ce nouveau paysage de l'offre culturelle décentralisée et déconcentrée.
- Impliquer fortement le pôle financier public (banque des territoires, CDC, BPI, etc...) pour soutenir, de façon décentralisée et déconcentrée, les acteurs de la Culture.
- Soutenir les régions, liées à la crise sanitaire et leur permettre d'assurer leurs rôles financiers auprès des acteurs de la Culture.

6. Mettre en place une politique de soutien aux Musées et monuments de France.

- Dynamiser le réseau des musées et monuments dans toute la France pour faciliter l'accès de tous les publics aux ressources locales.
- Développer des politiques massives et multi-canaux d'information Grand Public sur les richesses muséales et patrimoniales.

- Développer la mutualisation des moyens numériques de mise en valeur des richesses des patrimoines locaux.
- Accroître les budgets de modernisation des lieux pour faciliter l'accueil des publics.
- Supporter les politiques locales d'échanges de manifestations et d'expositions

7. Bâtir un plan de sauvetage de la presse régionale.

La presse et les médias régionaux sont en crise, le cas de la radio est symptomatique. Le danger de voir disparaître ces journaux, magazines écrits ou stations et réseaux de radio ou télévision qui sont des acteurs essentiels à l'exercice de la démocratie est réel. La situation est particulièrement préoccupante pour la presse de l'Outre-Mer. Le secteur lance un appel au secours et demande des mesures précises :

- Une annulation des charges sociales et fiscales dues au titre de mars à mai inclus.
- Un dispositif permettant une prise en charge par l'Etat des salaires de leurs collaborateurs qui n'ont pas interrompu leurs activités et se sont inscrits dans des missions équivalentes à celles du service public durant la crise.
- La création d'un dispositif de crédit d'impôts à hauteur de 30 % pour les entreprises qui investissent dans des campagnes publicitaires audiovisuelles.
- La mise en place et le renfort significatif des investissements publicitaires des campagnes institutionnelles des pouvoirs publics.

8. Renforcer l'action de la diplomatie culturelle de la France.

La dimension internationale de notre culture est un impératif auquel il faut absolument répondre :

- Signature de nouvelles ententes bilatérales de coopération et ajout d'un volet culturel à certaines ententes de coopération déjà existantes.
- Renforcement de l'engagement et de la coopération au sein de la francophonie en vue d'accroître la visibilité des contenus culturels francophones.
- Encourager la numérisation et la création de contenus digitaux pour la valorisation et le rayonnement de notre patrimoine.
- Encourager la diffusion de nos oeuvres à l'international et la coopération entre artistes et intellectuels de différentes cultures.

9. Permettre l'adoption des nouvelles technologies culturelles pour favoriser l'apparition des nouveaux acteurs de l'économie culturelle.

La crise a montré l'impérieuse nécessité de l'émergence d'une troisième voie européenne, entre USA et Chine. La culture est l'un des piliers de cette nouvelle voie qui doit être basée sur nos valeurs. Préparer et anticiper les prochaines grandes mutations technologiques (la traduction en temps réel pouvant, par exemple, être un ferment décisif de cohésion européenne) dans le secteur culturel sera déterminant pour permettre à nos industries de se développer et assurer notre autonomie, notre indépendance.

- Permettre une émergence facilitée de projets culturels/technologiques (financement, accès aux bonnes personnes, bonnes ressources). Les faire piloter par les départements avec l'appui des régions. Nouvelles maisons de la culture.
- Faciliter les projets « commercialisant » la culture de manière éthique
- Donner plus de pouvoir aux institutions en place pour solidifier la souveraineté cultu-

relle et le lien entre technologie et culture

- Offrir un abonnement internet mobile de base (équivalent à une offre à 2€ mensuel)
pour donner à tous un accès à la culture